

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 50 (1905)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUES et NOUVELLES

## CHRONIQUE SUISSE

Le budget militaire pour 1906. — L'armée suisse à l'étranger : écho des manœuvres. — Antimilitarisme. — Démissions. — La Société fribourgeoise des officiers. — Télégraphie sans fil.

La session de décembre des Chambres fédérales est celle de l'examen du budget pour l'exercice suivant. Le projet de budget du Département militaire pour 1906 a été établi comme suit :

I. Administration .		
A. Personnel d'administration . . . . .	Fr.	1,246,775
B. Personnel d'instruction . . . . .	»	1,435,399
C. Instruction . . . . .	»	14,448,714
D. Habillement . . . . .	»	3,941,885
E. Armement et équipement . . . . .	»	1,502,105
F. Equipements d'officiers . . . . .	»	492,264
G. Chevaux de cavalerie . . . . .	»	2,929,581
H. Subventions à des sociétés volontaires de tir et à des sociétés militaires . . . . .	»	1,229,300
J. Matériel de guerre . . . . .	»	2,385,094
K. Etablissements militaires et fortifications . .	»	40,160
L. Fortifications . . . . .	»	1,566,497
M. Service topographique . . . . .	»	455,225
N. Traitements après décès . . . . .	»	40,000
O. Commissions et experts . . . . .	»	15,000
P. Frais d'impression . . . . .	»	110,000
Q. Landsturm . . . . .	»	32,000
R. Frais d'administration des approvisionnements de blé . . . . .	»	35,000
S. Allocation aux établissements de régie . . .	»	99,210
T. Assurance des militaires . . . . .	»	768,800
U. Imprévu . . . . .	»	2,500
II. Intendance des poudres . . . . .	Fr.	551,600
III. Régie des chevaux . . . . .	»	774,210
IV. Ateliers de construction . . . . .	»	1,616,035
V. Poudrerie militaire . . . . .	»	774,350
VI. Fabrique de munition de Thoune . . . . .	»	7,700,000
VII. Fabrique de munition d'Altorf . . . . .	»	2,082,984
VIII. Fabrique d'armes . . . . .	»	1,372,500
	Fr.	14,871,679
	Fr.	32,775,509

Les recettes sont prévues à Fr. 3,536,640

Dépenses nettes . . . . . Fr. 29,238,869

Les dépenses brutes de 1905 ont été budgétées à 31 021 083 fr. L'augmentation proposée en 1906 est donc de 1 754 426 fr., causée surtout par les augmentations trisannuelles des traitements, le recrutement plus fort de certaines armes, entre autres de l'artillerie, à la suite de l'adoption du canon à tir rapide; l'augmentation du service d'instruction, spécialement aussi dans l'artillerie; un plus fort achat de chevaux de cavalerie; un accroissement des subventions aux sociétés de tir et militaires, etc., etc.

Voici quelques détails d'intérêt général :

Une augmentation de crédit de 3000 fr. est motivée par le droit accordé aux divisionnaires d'inspecter en tout temps, avec un de leurs adjudants ou un autre officier de leur état-major les cours d'instruction de toutes armes de leur division. C'est une conséquence des études sur la revision militaire. On a reconnu la nécessité d'établir un contact plus suivi entre le divisionnaire et les troupes qu'il commande.

Une autre conséquence des travaux de revision en cours est la suppression momentanée des fonctions de l'instructeur en chef des troupes sanitaires. Cette place étant devenue vacante par le décès du titulaire, aucun remplaçant ne sera, pour le moment, désigné. En revanche, le nombre des instructeurs de 1<sup>re</sup> classe dans ce service est porté à 5.

Pour atteindre dans le court délai de trois ans, soit à la fin des cours d'introduction, l'effectif légal des 72 batteries de campagne (+ 15 % de surnuméraires), le recrutement de l'artillerie a été considérablement augmenté en 1905. Mais les résultats du recrutement en automne 1904 ont montré l'impossibilité d'atteindre le chiffre prévu de recrues-conducteurs, malgré l'interprétation large du règlement par les officiers de recrutement. Ceux-ci n'ont point trop strictement exigé, comme il est de règle, que les recrues aient acquis, déjà dans la civile, les connaissances du cheval. L'effet de cette mesure a été d'abaisser tellement la qualité des conducteurs, qu'une réduction du recrutement a été ordonnée. Le délai de constitution des effectifs des batteries a été porté à six ans au lieu de trois.

En 1906, seront réorganisées les batteries de campagne et les unités de parc des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> corps d'armée. Les nouvelles batteries seront appelées au cours d'introduction.

C'est aussi ces deux corps d'armée qui seront appelés aux cours de répétition, le III<sup>e</sup> pour des exercices de régiment, le IV<sup>e</sup> pour des manœuvres de corps d'armée. En 1904, ces deux corps ont accusé un effectif d'entrée, en troupes d'infanterie — 12 classes d'âge pour les cadres, 10 pour les soldats, — de 38 085 hommes. Ensuite du recrutement plus faible de l'arme ces dernières années, le budget compte pour 1906, 36 500 hommes. Dans l'infanterie de landwehr seront convoqués la XVIII<sup>e</sup> brigade et le 10<sup>e</sup> bataillon de carabiniers, soit 6600 hommes. 4000 hommes sont prévus pour les cours de retardataires des I<sup>e</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> divisions.

Dans l'artillerie, outre les troupes appartenant aux deux corps d'armée convoqués, deux compagnies de position accompliront un cours de répétition et deux convois de montagne.

Le budget prévoit l'impression du II<sup>e</sup> supplément du catalogue de la bibliothèque militaire fédérale; depuis cinq ans, aucun supplément n'a paru.

A ce propos, nous rappelons à nos camarades que la bibliothèque militaire fédérale est mise gratuitement à la disposition de tous les officiers de l'armée suisse. Il suffit d'adresser les demandes de livres au *Bureau de l'état-major général, bibliothèque militaire, à Berne*. Les lettres et envois jouissent de la franchise de port jusqu'à la concurrence de 2 kg.

Quelques petits changements intéressent l'état-major général. Tout d'abord, le nombre des participants au III<sup>e</sup> cours de l'état-major est accru de 5, afin de pouvoir y appeler, conformément au désir exprimé par l'instructeur en chef de l'infanterie, des officiers instructeurs de différentes armes.

Une seconde modification concerne les reconnaissances qui se faisaient généralement pendant les cours de l'état-major général, par les participants à ces cours. Souvent les rapports obtenus n'ont pas répondu à leur but. L'intention du bureau de l'état-major est, pour l'avenir, de concentrer surtout l'activité des élèves, dans les cours de l'état-major général, sur le service de l'état-major général; pour les reconnaissances générales seront employés, en dehors de ces cours, des officiers aptes à ce service.

Dans l'artillerie aussi on songe à développer l'instruction des chefs de batterie. L'expérience des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> corps d'armée, cette année-ci, a démontré que les cours d'introduction ne sont pas suffisants pour inculquer à ses officiers la sûreté voulue dans la conduite au feu des batteries à tir rapide. Il faudra appeler de nouveau, successivement, tous les chefs de batterie au cours de tir n<sup>o</sup> II; il faudrait même pouvoir les y convoquer plus d'une fois. L'effectif des participants à ces cours sera augmenté.

Dans le génie, soit dans les écoles d'aspirants-officiers, on vouera dorénavant plus de soin à l'enseignement de l'équitation.

Une école centrale IV est prévue pour 36 lieutenants-colonels. La dernière de ces écoles date de 1903.

La consommation normale des cartouches à balle de fusil 7,5 mm. augmente d'une façon constante. On ne prévoit pas cependant que cette augmentation soit considérable en 1906, vu l'absence de tir fédéral. Le budget prévoit une consommation de 24 500 000 cartouches, plus 2 000 000 cartouches de revolver et de pistolet.

A signaler, pour terminer, l'acquisition de 56 harnachements nécessaires pour les 56 cuisines roulantes que l'artillerie a passées au service sanitaire.



Deux revues étrangères viennent de consacrer aux manœuvres du II<sup>e</sup> corps d'armée des articles plus ou moins étendus : le *Militär-Wochenblatt*, à Berlin, n<sup>os</sup> 139 et 140 des 11 et 14 novembre ; et la *Revue du Cercle militaire*, à Paris, livraisons n<sup>os</sup> 45 à 48, des 17, 18, 25 novembre et 2 décembre.

L'article du *Militär-Wochenblatt* est signé Biberstein. L'auteur se borne à un exposé des faits, avec peu d'appréciations ; il indique seulement celles de la direction des manœuvres. Il formule cependant une opinion sur la journée du 11 septembre, première des manœuvres de corps d'armée contre la division combinée. A son avis, si cette dernière était restée plus rassemblée et avait serré sur sa gauche, elle aurait pu remporter un avantage sur la III<sup>e</sup> division. Il lui était possible d'atteindre et de tenir, pendant assez longtemps, avec une fraction minime de ses forces le point cote 824 à l'ouest de Biglen devant la V<sup>e</sup> division et, pendant ce temps, lancer 10 à 12 bataillons à la rencontre de la III<sup>e</sup> division par Enggistein et Wattenvil, l'empêchant ainsi de sortir de la vallée.

Le correspondant de la *Revue du Cercle militaire* est le lieutenant A. Clément-Grandcourt, du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Nous croyons utile de reproduire les appréciations générales de l'auteur sur les aptitudes manœuvrières de nos troupes. Elles répondent en effet aux critiques le plus souvent formulées par les officiers suisses eux-mêmes, et dont la *Revue militaire suisse* s'est fait l'écho à diverses reprises :

Il semble bien qu'au point de vue des procédés de marche sous le feu, d'attaque, de sûreté, l'infanterie suisse soit tout à fait en retard. Les procédés de combat actuels nécessitent de la part de la troupe une souplesse, un entraînement, une endurance, une *communion* entre l'officier et sa troupe, qu'un dressage initial insuffisant, qu'un service trop court, ne permettent en aucune façon. Les Suisses le sentent si bien que les projets de réorganisation militaire proposent de porter l'école de recrues d'infanterie de 45 à 70 jours, et de reporter tous les cours de répétition augmentés comme nombre, diminués comme durée, sur les premières années du service dans l'élite, de telle manière que le jeune milicien soit rappelé tous les ans. Ce ne sont là que des palliatifs. Avec la tactique actuelle, avec la longueur des combats futurs, il faut une troupe complètement assouplie et parfaitement entraînée. Un travail quotidien et prolongé, possible si la troupe à dresser est permanente, permet seul d'arriver à ce résultat.

Mais il ne suffit pas de travailler *beaucoup* (on travaille beaucoup dans l'armée suisse), de travailler *longtemps* (comme dans certaines armées permanentes). Il faut travailler *bien*. L'outil forgé, il faut savoir l'employer. Or, que voyons-nous généralement en Suisse ?

Chose étrange, dans un pays où le tir est particulièrement cultivé, où l'adresse au tir est très répandue, nous constatons un mépris presque complet des effets du feu. Les formations sont vulnérables, lourdes, lentes. Dans les terrains découverts, la progression par suintement, la marche au pas gymnastique, les colonnes étroites, les lignes de tirailleurs claires ne sont pas, ou presque pas employées. Dans les terrains couverts, si fréquents en Suisse, la

marche en avant se fait trop souvent en ligne. La colonne par 4 est encore rarement employée. Le cheminement en utilisant les ravins, les plis de terrain, les bois, est peu ou mal pratiqué. C'est qu'il faut du temps, encore une fois, pour apprendre au tirailleur à se servir du terrain. Il faut du temps aussi pour savoir conduire, tout en la maintenant en ordre, une troupe dispersée suivant les exigences du combat moderne.

Les attaques ne sont pas menées avec la vitesse qui, en France, nous paraît nécessaire. L'effet de surprise dans l'attaque est rarement produit, et rarement cherché, semble-t-il. Ces attaques ne sont pas menées avec la vigueur qui seule peut leur valoir le succès. Il y a trop de bruit pendant les déplacements et sur la ligne de feu. Les commandements par gestes ou par signaux, dont on abuse ailleurs, semblent presque inconnus.

La sûreté en marche et au combat paraît mal assurée. Peu de patrouilles sur les flancs, ou du moins des patrouilles trop près, trop groupées, peu d'éclaireurs toujours en avance d'un pli de terrain sur la troupe qu'ils couvrent, d'où des surprises nombreuses. Au combat, point de ces groupes qui s'avancent en rampant sur les flancs de l'ennemi et dont l'action sur la ligne de retraite en pays couvert ou montagneux peut être décisive.

En marche, malgré la constitution physique généralement excellente des fantassins, bien plus satisfaisante que celle des nôtres, un nombre relativement fort d'écloués, surtout dans les bataillons à recrutement industriel.

Il semblerait, qu'au point de vue de la discipline du feu, le Suisse, excellent tireur individuel, très supérieur à la moyenne des soldats européens, ne devrait mériter que des éloges. Et en effet, dans l'ensemble, la discipline du feu est satisfaisante. Deux genres de feux sont en usage : le feu d'une cartouche, et le feu de magasin qui est notre feu à répétition. Par suite de la construction du fusil Schmidt, le tir de l'infanterie suisse est d'une rapidité inouïe et d'une violence presque continue. Comme d'autre part, la pratique du tir par rafale, à l'air inconnue, l'épuisement des cartouches serait bientôt à craindre.

Ce n'est là qu'une critique de détail. En général les hausses sont bien données, le but correctement visé, le tir arrêté et repris suffisamment vite. Mais on abuse du feu dans l'armée suisse. Il semble bien que les facultés offensives de la troupe s'en ressentent, et que le même résultat pourrait souvent être obtenu avec moins de cartouches.

Les critiques qui précèdent ne s'appliquent point aux troupes spéciales du St-Gothard qui sont de beaucoup ce que j'ai vu de mieux en Suisse. Il est avéré d'ailleurs que dans une milice il est infiniment plus facile de former de bons spécialistes groupés en corps peu nombreux, que de simples fantassins ou de simples cavaliers. Ainsi les compagnies de mitrailleurs de forteresse qui comptent dans l'artillerie, mais dont l'armement comporte et la mitrailleuse et le fusil, et qui sont de véritables troupes de montagne chargées de la défense mobile du camp retranché, m'ont frappé d'admiration non seulement par leur outillage tout à fait remarquable, mais aussi par la rapidité et la sûreté avec lesquelles ils se mouvaient, se déployaient et ouvraient le feu dans les plus mauvais éboulis. Mais ces compagnies sont peu nombreuses (trois seulement), et soit dit en passant, les Suisses ne se décident que fort timidement à multiplier les troupes spéciales de montagne. Le nouveau projet militaire prévoit cependant l'organisation de régiments de chasseurs alpins.

Si nous quittons la tactique des petites unités d'infanterie pour envisager l'emploi des masses plus importantes sur le champ de bataille, nous n'avons qu'à mentionner certains principes essentiels, qui dans la pratique semblent onbliés en Suisse :

La course aux points d'appui ;

L'action en profondeur ;

L'emploi des détachements de couverture et de plusieurs avant-gardes, une sur chaque route d'accès possible pour l'ennemi.

Et quant à l'offensive, non seulement elle est presque impossible au point de vue stratégique, par suite de la situation géographique et politique de la Suisse, mais elle paraît pouvoir s'adapter difficilement, par les qualités manœuvrières qu'elle exige, aux aptitudes des troupes fédérales. Il nous semble en effet que seul le combat défensif et son corollaire la contre-attaque sont bien exécutés par elle, et que leur infériorité s'affirme dès qu'il s'agit d'offensive et de poursuite.

La puissance meurtrière du feu de l'artillerie à tir rapide pour une troupe non abritée, l'emploi du feu par rafales, possible même avec les vieilles pièces encore en service aux manœuvres de 1905, paraissent encore mal connues en Suisse. Tout au moins, j'ai trouvé l'artillerie de campagne tirant et manœuvrant souvent à découvert.

Il est vrai d'ajouter que les nouvelles pièces à tir rapide ont été mises en service cette année seulement, que les plus jeunes classes d'artilleurs de l'élite ne figuraient pas aux manœuvres, parce qu'elles avaient été appelées à un cours dit d'introduction pour apprendre le service de ces nouvelles pièces, et que l'artillerie de campagne n'était représentée que pour la forme aux manœuvres par des batteries provisoires de 4 pièces de 8 cm., 4 à tir « ordinaire », sans caissons, servies par des hommes des classes les plus anciennes, et commandées par des officiers qui s'étaient présentés volontairement. En changeant ses pièces, l'artillerie de campagne suisse aura à changer complètement sa tactique et ses habitudes.

... Si maintenant nous parcourons rapidement l'échelle hiérarchique, nous pouvons constater que les officiers suisses, en dépit de la diversité de leurs origines et de leurs carrières civiles, présentent des caractères communs qu'il est aisé de définir : 1<sup>o</sup> Sans exception, un très vif sentiment de leur devoir, beaucoup de sérieux et de zèle dans le service, un très grand intérêt pour toutes les questions militaires. 2<sup>o</sup> Miliciens et instructeurs sont très fiers des résultats obtenus. Mais cette confiance en soi est une force. Les officiers suisses ont presque toujours une tenue très soignée, souvent même brillante. 3<sup>o</sup> Au point de vue physique, l'impression qu'ils produisent est excellente, à de très rares exceptions près. Ajoutons aussi qu'ils ont cette qualité capitale : l'énergie, la vigueur, parce qu'ils ont la jeunesse.

En revanche, ce qui paraît manquer aux officiers miliciens, c'est la routine, la pratique du métier. Leur intelligence, leur zèle, leur vigueur physique, leur confiance en eux-mêmes ne peuvent suppléer à ce qui leur manque comme maniement de la troupe, et la plupart des erreurs tactiques relevées au cours de ces manœuvres sont attribuables à leur instruction professionnelle non confirmée par la pratique.

Nous arrêtons ici nos citations. Elles nous paraissent dignes d'attention.

Les observations du lieutenant Clément ne sont nullement dictées par un désir de dénigrement; il marque au contraire de la sympathie à l'armée suisse; cela ressort nettement de l'ensemble de son étude. Nos lecteurs le constateront par les termes de ses conclusions qui, tout en résumant les critiques formulées dans le corps du récit et que nous venons de voir, permettent d'apprécier l'esprit qui les inspira :

De cette étude sur l'armée suisse aux manœuvres se dégagent pour nous les conclusions suivantes :

Grâce au patriotisme de sa population, à ses traditions militaires, à l'intelligence et au travail assidu de ses officiers, à des sacrifices libéralement consentis, la Suisse est arrivée à se créer une force défensive sérieuse, qui très probablement suffirait dans la plupart des cas à convaincre un agresseur que « le jeu n'en vaut pas la chandelle ». Mais il convient de s'élever contre l'idée répandue en France par certains sophistes : que cette armée vaut, à nombre égal, une bonne armée permanente. J'espère avoir fait toucher du doigt son infériorité au point de vue manœuvrier et tactique, infériorité qui provient essentiellement, d'abord du manque de pratique des cadres miliciens, puis du temps beaucoup trop bref des écoles de recrues et cours de répétition. L'instruction première n'est pas assez approfondie, et le programme trop chargé des cours de répétition empêche de la reprendre avec assez de soin :

L'étude de cette armée est néanmoins profitable :

Elle confirme dans l'idée que les efforts faits en France depuis nombre d'années déjà au point de vue de la tactique de l'infanterie et de l'artillerie, ont lancé l'armée française dans la bonne voie où elle est loin de se trouver distancée.

Elle engage à perfectionner encore notre tactique d'attaque, à lui donner encore plus de rapidité, de soudaineté, de violence, et pour cela, entre autres procédés, à développer méthodiquement l'aptitude de notre infanterie, préalablement allégée à parcourir des espaces de plus en plus étendus, à gravir des pentes de plus en plus raides, à franchir des obstacles de plus en plus ardues, aux allures vives.

Elle proclame l'utilité indispensable d'un entraînement foncier, prolongé, progressif, qui mette le fantassin en état de supporter les fatigues énormes des batailles futures.

Elle prouve une fois de plus la difficulté du service de sûreté dans les pays couverts et montagneux, et la nécessité de dresser dans chaque compagnie un petit groupe d'éclaireurs pour ce rôle difficile, qui dépasse de beaucoup les aptitudes moyennes de la troupe.

Elle fait comprendre l'utilité d'études et d'exercices familiarisant les officiers et la troupe avec l'organisation rapide de positions défensives, et la nécessité de munir dès le temps de paix les troupes de campagne de tout ce qui leur est nécessaire pour de pareilles éventualités.

Enfin elle atteste que si la force morale, le patriotisme, l'entrain, la confiance réciproque, l'esprit de devoir, restent les qualités essentielles et irremplaçables d'une armée réellement forte, l'organisation matérielle des détails, si étudiée par les Suisses, a aussi sa grosse importance, un peu oubliée chez nous.



Prenons donc l'armée suisse comme modèle, non pas pour notre armée active et notre organisation permanente, mais pour nos forces de seconde ligne. Au solide dressage militaire qu'elles ont acquis sous les drapeaux puissent-elles joindre : chez leurs officiers, la vigueur et l'aplomb des officiers miliciens d'Outre-Jura; chez leurs hommes, l'adresse au tir, le bon esprit, les sentiments de patriotisme et de devoir volontairement accompli, qui sont les plus belles qualités du soldat helvétique, et qui contribuent à faire de l'armée de la Confédération, non pas la garde nationale sans consistance que trop de gens supposent, mais une des meilleures armées secondaires qu'on puisse voir en Europe.

\* \* \*

Les milieux anti-militaristes s'entretiennent d'un nouveau projet d'initiative populaire. Il ne s'agirait plus de réduire à 20 millions le budget militaire, il s'agirait de l'augmenter au contraire, en portant de 80 centimes à 3 fr. par jour la solde du soldat, avec élévation correspondante de celles des sous-officiers. Le budget serait ainsi chargé de 2 à 3 millions par an.

A ce prix-là, il est probable qu'il n'y aurait plus d'anti-militaristes. Tout le monde voudra être de l'armée. Nous ne désespérons même pas de voir la Ligue anti-militariste réclamer la suppression des milices et la création d'une armée permanente.

Il semble, au surplus, qu'une évolution se produit dans les milieux socialistes qui en viennent à une notion plus pratique des exigences militaires. Voici, par exemple, un entrefilet qui nous paraît très sensé à plusieurs égards, adressé au *Volksrecht* de Zurich par un de ses collaborateurs, et qui a été reproduit par d'autres journaux socialistes de la Suisse allemande :

Je ne saisis pas où nos antimilitaristes en veulent venir. Sans doute, le militarisme est un mal social et ne disparaîtra de la société que lorsque celle-ci sera organisée sur d'autres bases. Mais les choses demeurant encore ce qu'elles sont, les puissances ne peuvent ni réduire leurs armées, ni songer au désarmement. Notre objectif à nous est avant tout le capitalisme, source du mal. Quant à notre système de milices suisses, il n'y a pas de raisons pour chercher à le supprimer complètement; un projet pareil serait des plus impopulaires, et des plus absurdes. La sécurité de notre petit pays, la neutralité qu'on lui a garantie, sont autant de choses sans valeur et vides de sens, si nous ne sommes pas en état de les défendre les armes à la main. Nous courons, nous autres pauvres diables, les mêmes dangers, nos femmes et nos filles sont exposées aux mêmes violences et outrages, que ceux et que celles des classes aisées, si nous ne pouvons pas résister victorieusement aux bandes sauvages qui nous envahiraient. Il est insensé de prétendre que les prolétaires des pays environnants ne tireraient pas sur nous. Voyez ce qui en est de cette fraternité entre membres d'un même trône national, en Russie, en France, en Italie.

A supposer qu'on fit, en cas de grève, marcher les pompiers pour garantir l'ordre et la sécurité dans la rue, demanderions-nous la suppression des pompes à incendie et de l'organisation des pompiers? Non. Bornons-nous à obtenir que la troupe n'intervienne pas dans les grèves, du moins pas dans celles qui n'affectent pas le caractère d'une rébellion déclarée. Combattons une certaine

militairomanie, démocratisons notre armée, mais conservons des milices animées d'un véritable esprit de dévouement et de patriotisme. Il y va de l'existence même de notre pays et de notre indépendance. C'est ce que comprennent le plus grand nombre des socialistes suisses.

\* \* \*

Deux démissions dans le cadre du commandement supérieur sont annoncées pour la fin de l'année : celle du colonel-divisionnaire H. Schlatter, commandant de la VII<sup>e</sup> division et celle du colonel-brigadier H. Courvoisier, commandant de la IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie.

Le colonel-divisionnaire Schlatter obtint son brevet de colonel le 6 janvier 1892, date à laquelle il prit le commandement de la XV<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Le 9 décembre 1898, il fut mis à la tête de la VIII<sup>e</sup> division, et permuta à la VII<sup>e</sup> le 29 novembre 1901.

Le colonel-brigadier H. Courvoisier est breveté du 19 décembre 1898. Il commandait auparavant, depuis le 10 avril 1891, le 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dans lequel il avait eu sous ses ordres, précédemment, le 20<sup>e</sup> bataillon.

\* \* \*

On sait qu'une *Société fribourgeoise des officiers*, section de la Société fédérale, a été fondée au mois de décembre 1904, sur l'initiative de quelques officiers de Fribourg et environs. A la fin du premier exercice le comité de l'association rend compte de l'activité de celle-ci; conférences, exercices de tir, course militaire à St-Maurice, création d'une bibliothèque, tel en est le résumé. La nouvelle Société a rencontré de la part des officiers fribourgeois l'accueil le plus empressé; preuve en soit le nombre de ses membres qui s'élève aujourd'hui à 195.

\* \* \*

Par Message du 28 novembre 1905 le Conseil fédéral a demandé aux Chambres qui le lui ont accordé, un crédit supplémentaire de 72 000 fr. pour des essais de télégraphie sans fil. Pouvons-nous, sur notre territoire accidenté, tirer parti de cette télégraphie?

Il a été convenu entre le Conseil fédéral et une société dont le Message ne donne pas le nom, que celle-ci mettrait à notre disposition les appareils-stations nécessaires, ainsi qu'un technicien compétent, moyennant quoi la Confédération s'est engagée à acheter les appareils d'essai s'ils fonctionnent bien et à couvrir la société de ses frais. Il s'agit de deux stations mobiles pour communiquer à courte distance, de deux stations mobiles pour communiquer à des distances allant jusqu'à 25 km. et de deux stations fixes pour distance de 50 à 100 km. Des élévations notables de terrain et des massifs entiers de montagne n'empêcheront pas les communications entre deux stations.

Le crédit de 72 000 fr. est prévu pour les frais d'installation, de construc-

tions et d'essais. Ces frais sont plus élevés chez nous qu'ailleurs, une notable partie des installations devant être mises sous toit, parce qu'elles sont dans la montagne, et les matériaux devant être transportés à 1600 et 2400 m. d'altitude.

Le cours de télégraphie sans fil a commencé, il y a quelques jours, à Thoune.

## CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Moltke. — L'artillerie de campagne. — Discours du trône. — L'instruction provisoire sur le tir de l'infanterie et la balle S. — Encore l'artillerie lourde. — Deux écrivains décédés. — Le général Charles von Jacobi. — Ecole d'équitation. — A travers le budget. — Livres.

Je me suis réservé, dans ma dernière chronique, de revenir sur le discours prononcé par le comte Schlieffen à l'inauguration du monument de Moltke, à Berlin. La statue du grand stratège le représente dans une pose naturelle, en casquette et redingote militaire, appuyé contre un piédestal, jambes croisées et mains jointes. Au col une seule décoration. Il semble dans l'attente des événements : « J'ai rempli ma tâche ; voyons ce que feront les autres. » C'est la statue du penseur qui, l'ordre de mobilisation donné, a pu se livrer à la lecture d'une nouvelle anglaise. Sur le socle, son nom simplement, « Moltke » et ses armoiries.

Moltke fut un des trois paladins qui, sous Guillaume I fondèrent le nouvel Empire allemand. Génie militaire de premier rang, bien peu lui ressemblent. On cite à l'ordinaire Alexandre, Annibal, César, Frédéric-le-Grand, Napoléon I<sup>er</sup>. Son modèle et ses doctrines se révèlent dans la force militaire de son pays, actuellement encore la première du monde.

Tout cela est connu, à pu dire le deuxième successeur de Moltke et le porteur de ses traditions pendant trois lustres. Il n'est pas nécessaire d'insister. On peut entrer sans autre dans le cœur du sujet, *in medias res*.

Moltke, homme d'action, commence sa carrière comme tel à l'âge de 65 ans. Il n'était guère connu avant le 3 juillet 1866. Le matin de cette journée-là, un officier supérieur prussien put demander : Qui donc est ce général de Moltke ? Quarante-huit heures après personne n'ignorait plus qui il était. Dans les villages les plus écartés, les enfants, à l'école, se donnaient la peine d'épeler ce nom singulier. C'est qu'il venait de gagner une bataille, non une victoire ordinaire suivie de plusieurs autres, mais une victoire définitive qui, d'un seul coup, mettait la clarté dans nos affaires allemandes et tranchait le nœud gordien que des siècles avaient noué ; que des siècles aussi avaient vainement tenté de défaire.

Moltke ne fut pas un chef d'armée, mais simplement un chef d'état-major ; il ne fut pas un grand capitaine, il fut un conseiller. Napoléon, il est



vrai, parcourut pendant 19 ans l'Europe dans ses courses militaires; Moltke, en six semaines, cerna trois brillantes armées.

« Méditer, puis oser », tel fut, dit-on, le principe de Moltke. A-t-il été trop précautionneux? Au contraire, ainsi que le prouve son invasion de la Bohême, en 1866, avec des armées et des corps d'armées séparés. A-t-il été favorisé par le sort? Pas davantage. Au moment le plus pressé, le plus critique, tandis qu'une des armées n'avancait qu'avec lenteur, un corps d'une autre céda devant un ennemi inférieur en nombre, tandis que sur un troisième point, les troupes étaient envoyées au bivouac quand sur les ailes le canon tonnait. Néanmoins, au jour décisif, les trois armées venues de trois côtés différents se réunissaient sur le champ de bataille en une masse telle qu'on n'en avait jusqu'alors jamais vu de pareille. Personne ne manquait au rendez-vous. Et ce résultat n'était pas dû au hasard, mais au génie de Moltke qui surmontant toutes les difficultés, vainquant tous les obstacles, avait, par ses combinaisons, rendu la victoire infaillible.

Le comte Schlieffen a conclu en présentant du caractère de Moltke le tableau le plus vrai. Moltke, a-t-il dit en résumé, n'a jamais songé à sa personne, à sa gloire; il mit son ambition et son égoïsme, non à être le premier mais à être le plus fidèle serviteur de son roi.

Pour qui connaît les détails de la campagne de Bohême, il n'est pas difficile de reconnaître le corps de la Garde dans celui qui prit ses bivouacs sans tenir compte du canon qui tonnait à ses côtés, et le 1<sup>er</sup> corps du général Bonin dans celui qui se replia devant un ennemi inférieur. Le seul qui réussit malgré la supériorité de l'adversaire fut un vieillard de 70 ans, Steinmetz, qui commandait le 5<sup>e</sup> corps.

J'ignore s'il faut voir une vérité ou une médisance dans le bruit qui a couru que l'empereur avait été froissé de l'allusion faite à sa Garde. On a prétendu — ce que je ne crois pas — que cette allusion avait valu à l'orateur de n'être pas nommé feld-maréchal ce jour-là, comme on avait de fortes raisons de s'y attendre.

Il s'agit maintenant de trouver un successeur au comte de Schlieffen qui aura 73 ans le 28 février prochain. Je vous ai indiqué le candidat de choix du monarque, ce porteur d'un grand nom qui dirigea les manœuvres du Taunus. Quand vous aurez lu mon étude de ces manœuvres, vous ne voudrez pas le croire<sup>1</sup>. Mais on a vu maint grand acteur échouer à ses débuts. Que l'empereur persiste, peut-être l'avenir montrera-t-il qu'il a eu raison, comme si souvent. D'ailleurs la machine est si bien graissée qu'elle pourrait, sans dérailler, marcher quelques années sans chauffeur.

Vous aurez vu dans le *Militär Wochenblatt* du 21 novembre un tableau de l'armement actuel de l'artillerie de campagne, dont votre chroniqueur

<sup>1</sup> Cette étude paraîtra dans la *Revue militaire suisse* de janvier 1906 (*Réd.*).

est l'auteur — si j'ose, en toute modestie, me mettre en scène. Le texte qui accompagne ce tableau est très condensé. Peut-être le général de Reichenau en sera-t-il satisfait. Si l'on compare ce tableau avec celui du général Rohne publié dans le quatrième fascicule de 1904 des *Vierteljahrshefte* et reproduit dans la *Revue militaire suisse* de décembre 1904 (p. 888), on pourra juger des progrès. Ils sont constants ; de nouveaux modèles surgissent, ou chaque jour de nouveaux renseignements deviennent publics, tels ceux concernant l'Angleterre qui vient de publier ses règlements. Avant peu, on pourra ajouter aux Etats munis du nouvel armement, la Roumanie et la Belgique. Le Portugal vient d'arrêter sa décision. Enfin, l'Allemagne est en période de transformation, mais aucune information n'a encore été publiée, pas plus qu'en Russie pour le modèle 1902 récemment adopté. L'Italie seule n'a pas encore l'avantage de disposer d'un modèle à long recul. Il y a pourtant un quart de siècle déjà que l'on y parlait de boucliers protecteurs et de recul sur l'affût. Je rappelle les publications du général Biancardi, à Rome, en maints articles de journaux et revues, parmi lesquels nos *Jahrbucher für deutsche Armee und Marine* de 1883. Malheureusement, l'Italie a obéi aux conseils malencontreux du colonel Allason, aujourd'hui général. On allait jusqu'à vouloir destituer Biancardi de son titre de général pour avoir protesté contre le choix erroné fait sous l'influence d'Allason.

Notre autre allié, l'Autriche, manque d'argent pour construire en grand son nouveau modèle 1904. Il faut attendre la fin du conflit avec la Hongrie.

La Norvège a acquis un jeune roi, mais son matériel quoiqu'à recul sur l'affût est suranné ; il est trop pesant et n'a pas de boucliers. La faute n'en est pourtant pas à Henri Ehrhardt, constructeur de ce canon et *spiritus director* de la *Rheinische Metallwaren und Maschinenfabrik*. L'instruction officielle norvégienne de 1903 ne dit mot de boucliers. Toutefois, des « on dit » prétendent que ces boucliers existent, et que leur transport sur camions spéciaux est prévu, de façon à pouvoir être adaptés à la pièce en cas de besoin. Quelle organisation compliquée ! Heureusement que ce petit royaume se trouve aux extrémités les plus éloignées du nord européen, à l'abri des armées continentales ; avec ou sans canon, il peut être tranquille ; personne ne lui en cherchera querelle.

L'auteur du tableau fait ressortir combien furent consciencieux vos essais en Suisse, et la bonne foi de votre commission qui n'hésita pas à corriger une première faute aussitôt celle-ci reconnue.

\* \* \*

Vous me dispenserez d'insister sur le discours du trône à l'ouverture de la session du Reichstag. Tous les journaux ont relevé la phrase sur « les signes des temps qui font un devoir à la nation de perfectionner son armement

pour repousser toute attaque injuste». Il est certain que notre armement est suffisant, soit en quantité, soit en qualité, pour défendre l'intégrité de l'Empire contre qui que ce soit, et que nous n'avons jamais tardé à nous emparer des progrès que réalise le temps dans sa marche infatigable, pour en faire profiter l'armée. Jè pense, en disant cela, au développement de nos troupes de communication et à l'organisation de ce service dont le comte de Schlieffen peut s'attribuer le mérite spécial.

\* \*

Une nouvelle *Instruction provisoire sur le tir de l'infanterie* vient de paraître (*Schiessvorschrift für die Infanterie*). Je suppose que vous en ferez une mention dans vos articles de fonds. Je puis donc me borner à signaler la nouvelle cartouche avec balle S qui a quelque analogie avec la balle D des Français. Cette balle est très pointue, ce qui lui permet de vaincre la résistance de l'air sans perdre trop de sa force initiale, laquelle a été considérablement augmentée. Elle passe de 620 m. à 860. Le poids du projectile a été diminué en même temps de 14.7 gr. à 10 gr. La trajectoire est absolument rasante jusqu'à passés 800 m. ; la portée maximale atteint 4000 m. Cette réforme dans les moyens d'action de l'infanterie constitue une diminution relative de la puissance de l'artillerie. D'autre part, le nouveau projectile détermine des blessures plus graves que celles produites par les fusils de 6,5 mm. Le plus souvent les blessés que font ces derniers guérissent en un mois, et peuvent reprendre les armes. Il est probable que la poudre a été modifiée et le poids de la charge augmenté. Il appartient à la science d'élucider le problème, car le poids par unité de section transversale ne suffit plus pour l'expliquer <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En complément des renseignements intéressants que nous donne notre correspondant, nous pensons être agréable au lecteur en reproduisant le tableau suivant, publié par la *Kriegstechnische Zeitschrift*.

Tableau comparatif des propriétés de la cartouche S et de la cartouche 88.

Vitesse initiale		Portée	Flèche de la trajectoire		Dispersion en centimètres (total de la dispersion en hauteur et en largeur.)		Zone rasée pour un objectif de 1m70		Zone rasée pour un objectif de 0m30		Angle de chute	
m.	m.		m.	m.			m.	m.	m.	m.	dg.	dg.
88	S	300	88	S	88	S	88	S	88	S	88	S
620	860		»	»	76	62	en entier	en entier	»	»	»	»
		500	1.50	0.70	»	»	en entier	en entier	25	60	»	»
		600	2.50	1.15	194	147	110	en entier	20	40	1	1/2
		700	3.80	1.85	»	»	70	230	15	10	»	»
		1000	10.20	5.90	458	358	»	»	»	»	3	2
		1200	»	»	»	»	20	40	5	10	»	»
		2000	»	»	»	»	»	»	»	»	14	12

Le *Kriegstechnische Zeitschrift*, sous la signature de son directeur, le colonel

J'ai posé un point d'interrogation, dans ma dernière chronique, au sujet de l'artillerie lourde de campagne en Mandchourie. Le texte de la *France militaire* est sans reproche; c'est une bonne version de l'*Invalide russe*, j'ai pu m'en convaincre. Néanmoins, le jugement défavorable porté par des officiers supérieurs russes sur l'emploi de cette artillerie n'a pas grande valeur. Il ne concerne qu'une seule division, et le matériel utilisé était un mélange de modèles disparates. En Allemagne, nous estimons notre matériel parfait, un obusier lourd de 15 cm. à recul sur affût assez mobile, tandis que nous considérons, à tort ou à raison, le 155 mm. des Français comme un engin massif point mobile. Nous estimons aussi que notre organisation est bonne, quoique nous ne possédions en temps de paix que douze sections d'attelages, au total 600 chevaux, alors que l'artillerie de campagne en a 16 000. Mais on n'a pas besoin non plus d'exagérer la mobilité du matériel lourd; nos bataillons auront le temps voulu pour arriver au moment opportun sur le champ de bataille.

On projette de réduire les batteries à quatre pièces en augmentant le nombre des caissons, et de former des colonnes légères comme dans l'artillerie de campagne. C'est dommage que le règlement pour les batteries lourdes ne soit pas publié: on en saurait davantage. Ce que nous apprennent les journaux et revues manque de consistance. D'aucuns comptent le mortier de campagne des Russes au nombre des pièces lourdes de campagne; c'est une façon de déprécier les obusiers de campagne. Les Russes eux-mêmes se sont prononcés contre le mortier. Le correspondant de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* qui a été en Mandchourie du côté russe a eu l'occasion d'observer cette pièce en action. Dans la plupart des cas; son effet fut minime. Le correspondant cite une seule journée où le mortier fut servi avec succès, mais c'était la septième fois que l'on exécutait un tir contre le même objectif, ce qui, d'une part, prouve que six fois on n'avait pas réussi, et, d'autre part, démontre combien les opérations dans cette guerre sont demeurées stationnaires. Le correspondant conclut que la guerre contemporaine oblige de mettre l'obusier de campagne à la disposition de l'attaquant, et cet obusier doit être à recul sur l'affût afin de conserver la direction du tir, ce qui n'a pas été le cas des mortiers russes dont le recul était de deux ou trois mètres.

Puisque j'en suis à l'obusier lourd de campagne, il me sera bien permis de rappeler que cet obusier est une des deux pièces que l'empereur a présentées à son hôte le roi Alphonse d'Espagne. Preuve que l'empereur, qui a

Hartmann, conclut que l'adoption de la balle S permet de renoncer à l'idée d'une réduction de calibre du fusil, réduction qui aurait entraîné une dépense très considérable.

Les journaux français font observer que la différence essentielle entre la balle S allemande et la balle D française est que la première est plus courte que la seconde, et plus légère. Les angles de chute croissent donc proportionnellement plus vite à mesure que la distance augmente.

du coup d'œil, n'est nullement un adversaire de cet engin, malgré l'opinion émise il y a deux ans par un de ses divisionnaires, opinion hostile à l'obusier auquel cet officier n'a concédé un rôle que dans la guerre de forteresse.

\* \* \*

Nous avons à déplorer la mort de deux hommes de renom. L'un est un général d'infanterie, Emil v. Conrady qui, né en 1827, et lieutenant en 1845, a fait nos deux grandes guerres, celle de 1866 comme officier d'état-major dans une division d'infanterie du corps de Steinmetz, celle de 1870-71 comme chef du régiment d'infanterie n° 77. Il se distingua à Spicheren et ailleurs. Au moment où il se retira de l'armée, il était gouverneur de Metz. Conrady fut un maître de la plume ; on lui doit, entre autres, la biographie du général Charles von Grolman et celle du comte Auguste v. Werder, le héros de la Lisaine.

L'autre mort est un simple major d'infanterie, qui ne commanda même pas un bataillon, ce qui ne l'empêche pas d'être en histoire militaire, une autorité de premier rang. Hermann Kunz, né en 1847, en Silésie appartenait à l'armée depuis 1865 ; il prit part à nos deux grandes guerres ; fut professeur de tactique au corps des cadets et pendant quelque temps adjoint à l'état-major. Il prit sa retraite en 1888. Il consacra tout son temps à l'étude de l'histoire des guerres et produisit beaucoup. On cite surtout sa série des *Kriegsgechichtliche Beispiele aus dem deutsch-französischen Kriege 1870-71* parus en 18 livraisons. Les livraisons 13 à 18 sont exclusivement consacrées à la bataille de Wörth. Il a étudié le champ de bataille avec une minutie sans égale, et s'est documenté de façon à présenter l'étude la plus détaillée et la plus exacte de cette bataille. Pendant de nombreux étés, il a passé plusieurs mois sur les lieux. La mort inexorable l'a fauché en plein travail ; il est mort, pour ainsi dire, sous le harnais.

\* \* \*

Le général d'artillerie Charles v. Jacobi a eu la chance d'atteindre, ces jours derniers, l'âge de 75 ans. Quoique appartenant à l'artillerie, il a fait sa carrière dans l'état-major, au quartier-général du roi en 1866, officier d'état-major de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie en 1870. A la suppression de l'inspection générale de l'artillerie de campagne, celle-ci ayant été rattachée aux corps d'armée, il devint inspecteur du tir de l'artillerie au ministère de la guerre, et fut placé plus tard sous la dépendance directe de l'empereur. En 1891, mis à disposition, il fut remplacé par le général v. Hoffbauer. On vantait beaucoup ses manières de gentleman et sa bienveillance envers ses subordonnés.

\* \* \*

L'année prochaine commencera la création de quatre écoles d'équitation pour les officiers de cavalerie et d'artillerie de campagne. Ces quatre écoles



correspondront aux quatre inspections de la cavalerie. Les résidences seront Bitche, Sprottau, Paderborn et Soltau, tout près de places de manœuvres. Ce sont des endroits appropriés, car ils fournissent des terrains favorables pour des steeple-chase et autres exercices de ce genre constituant la meilleure préparation pour la guerre. Le cours sera d'une année, après laquelle sera faite la sélection des meilleurs élèves qui seront envoyés à l'Institut central de Hanovre (déjà existant) pour devenir maîtres d'équitation dans les régiments.

\* \* \*

Le budget de l'Empire pour 1906 introduit dans l'Etat militaire quelques formations nouvelles. On a l'intention de créer une brigade de cavalerie en Prusse, et l'on demande actuellement la formation de l'état-major. Il ne peut s'agir que de la 38<sup>e</sup> et de la 39<sup>e</sup> division qui ont reçu le 1<sup>er</sup> octobre 1905 un régiment de chasseurs à cheval en attendant le deuxième. On commencera par une des divisions, mais la création de l'autre brigade de cavalerie correspondant à l'autre division n'est qu'une question de temps. Ces deux brigades porteront les numéros 38 et 39. On demande en outre : deux bataillons d'infanterie à effectif réduit comme troisièmes bataillons de deux régiments qui n'en possèdent que deux ; un régiment de cavalerie auquel seront incorporés les deux derniers escadrons de chasseurs à cheval indépendants, à Graudenz ; deux bataillons d'artillerie à pied et deux sections d'attelages pour l'artillerie à pied ; la première des quatre écoles d'équitation dont je vous ai parlé, celle de Paderborn. On désire créer aussi quatre inspections du service de santé, dont les chefs auront le rang et le traitement d'un commandant de brigade ; résidences : Berlin, Posen, Cassel et Strassbourg. Ainsi sera introduite une nouvelle instance entre le médecin-général de l'armée et les médecins-généraux des corps d'armée qui ont rang de chefs de régiment. On augmentera le nombre des sous-officiers et on élèvera leur solde. Les comptables seront aussi mieux dotés, et les aspirants comptables nommés sous-comptables.

Le reste offre peu d'intérêt. Rien d'important en Saxe ni dans le Wurtemberg, excepté l'amélioration de la situation des comptables et des sous-officiers. En Saxe, un nouveau camp de manœuvres sera créé près de Dresde.

\* \* \*

La littérature militaire est toujours productive. Vient de paraître le 3<sup>e</sup> tome des Mémoires du prince Kraft von Hohenlohe, qui a trait aux années 1863 à 1870 avant la guerre. Pendant cette période nous voyons l'auteur, entre autres au quartier-général du feld-maréchal comte Wrangel, où il remplit en quelque sorte un office de surveillance, correspondant directement avec le cabinet du roi, car avec les années, le vieux feld-maréchal est devenu un tantinet original. Hohenlohe raconte la campagne de 1864, puis la

période intermédiaire entre celle-ci et la guerre de 1866, enfin cette guerre au cours de laquelle il commande l'artillerie de réserve du corps de la garde dont l'intervention fut décisive pour la prise de Chlum et le succès de l'aile gauche. Le volume prend fin à la veille de la guerre franco-allemande, le 16 juillet 1870, après avoir exposé la préparation de celle-ci en tenant compte des expériences de la campagne de Bohême.

A peine publiée la troisième édition de l'ouvrage du général Wille, *Waffenlehre* (25 marcs), que paraît un supplément (4 marcs). C'est la preuve que les ouvrages de ce genre ne répondent plus aux conditions du temps présent qui enregistre de continuelles révolutions dans l'armement. On ne saurait trier la matière pour l'incorporer dans un ouvrage d'un pareil volume. Le supplément a l'apparence d'une revue et non plus d'une œuvre, et à ce supplément ne tarderont pas à s'en ajouter d'autres. En somme, c'est un ouvrage pour techniciens militaires, et non pour des enseignes et de jeunes officiers même appartenant à l'académie de guerre. Du reste, l'auteur n'est pas toujours assez scrupuleux; ainsi dans son tableau des canons fournis par la maison Ehrhardt à l'Angleterre au moment de la pénurie de matériel pendant la guerre du Transvaal. En fait, il ne s'est agi que de dix-huit batteries, et cette livraison faite à une puissance belligérante a dû être interrompue par obligation morale à la suite d'une intervention du Reichstag. Ces canons n'ont jamais appartenu au matériel réglementaire de l'Angleterre.

Le général von Pelet-Narbonne retrace l'Histoire de la cavalerie brandebourgeoise-prussienne depuis le grand électeur jusqu'au temps présent (chez Mitler und Sohn). Vient de paraître le premier volume, richement illustré. D'un intérêt très réel est le livre du lieutenant-colonel von Freytag-Loringhofen: *Der Infanterie-Angriff in den neuesten Kriegen*. Cet ouvrage qui traite avec une grande profondeur de vues et des exemples typiques la question bien vieille mais toujours et de plus en plus nouvelle de l'infanterie dans le combat offensif constitue une lecture que je ne saurais trop recommander. Elle est attrayante et, dans le moment actuel, éminemment intéressante.

Je ne saurais non plus ne pas signaler le volume publié par l'état-major à l'occasion de l'inauguration du monument du fondateur de sa Section historique; *Moltke in der Vorbereitung und Durchführung der Operationen*. Le nom de l'auteur n'est pas indiqué; je suppose que c'est le chef même de l'état-major Schlieffen. De lui ou d'un autre, l'œuvre est bien composée.

Encore un livre d'un lieutenant-colonel prussien au service du sultan comme général de division, Imhoff Pascha: « Conférence sur la tactique de l'artillerie de campagne », travail très recommandable mais imprimé comme manuscrit.

---



**CHRONIQUE ESPAGNOLE***(De notre correspondant particulier.)*

La revue de Carabanchel. — Encore une crise ministérielle. — Politique internationale. — Fête en l'honneur des survivants de la guerre d'Afrique. L'armée et le catalanisme. — Projet de budget pour 1906. — Demande d'un crédit pour l'achat de matériel d'artillerie à tir rapide. — Autres projets de loi : création d'un Collège pour fils d'officiers ; avancement des officiers du cadre de réserve ; aspirants-officiers de douaniers et de gendarmerie. — Modification du Règlement des Académies militaires. — Petites nouvelles : pistolet d'ordonnance ; nouvelle lance pour la cavalerie ; Règlement pour l'instruction du tir. — Le régiment espagnol du roi d'Angleterre. — Le général Luque, nouveau ministre de la guerre.

S'il me faut respecter l'ordre chronologique des faits militaires enregistrés chez nous pendant le dernier trimestre, c'est de la revue dans laquelle la garnison de Madrid a été présentée à M. Loubet que je devrai tout d'abord vous parler. Cette revue a eu lieu au camp de Carabanchel, situé à six kilomètres de la capitale et les troupes qui y ont pris part sont : toutes les Académies militaires, 2 divisions d'infanterie, 3 brigades de cavalerie (hussards, lanciers et chasseurs), 3 régiments d'artillerie (le 3<sup>e</sup>, le 10<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> dit léger), 1 régiment mixte du génie, le bataillon des chemins de fer, le régiment des pontonniers (venu de Saragosse expressément pour la revue), et la compagnie des aéroliers ; les troupes d'administration et du corps de santé, affectées aux divisions, ont défilé avec ces unités supérieures.

De l'avis de tout le monde, ces troupes se sont présentées de la façon la plus brillante et leur défilé n'a rien laissé à désirer aux critiques les plus sévères et les plus blasés sur ces sortes de spectacles ; ceci est d'autant plus important que le temps ne s'était pas mis de la fête.

La veille, lors de la répétition générale des défilés, on avait dû constater avec regrets tous les graves inconvénients de nos routes poussiéreuses et l'on s'était ingénié à épuiser tous les moyens capables de les atténuer.

Le lendemain, l'eau tombait à torrents et chacun d'enfoncer le pied dans la boue, comme il l'avait fait dans l'épaisse couche de poussière, vingt-quatre heures auparavant. Ce malencontreux état du sol était d'autant plus déplorable que, pour faire étalage de quelque originalité, on avait disposé que les hommes chausseraient leurs classiques espadrilles. Vous pouvez vous imaginer ce qu'il doit être agréable de patauger ainsi, n'ayant aux pieds qu'un préservatif aussi peu efficace contre les difficultés du terrain. Nos paysans et une partie de nos ouvriers ne portent que des espadrilles, ce qui leur donne une grande légèreté d'allure et leur permet de marcher très rapidement, n'importe où et sans souci des pierres ni des ronces. Voilà

pourquoi elles ont été introduites dans l'armée, mais pour les hommes de troupes seulement ; les officiers ne les portent pas et ceux qui ont voulu les essayer s'en sont très mal trouvés. Si nous nous décidons, quelque jour, à faire endosser aux fils de la bourgeoisie la capote du simple soldat, il nous faudra renoncer aux espadrilles ; c'est la raison pour laquelle moi, qui suis un ardent partisan du service personnel, je n'ai qu'en très médiocre estime la chaussure en question, qui me semble un symbole (passez-moi le mot) d'une irritante injustice.

Pour en revenir à la revue de Carabanchel, ajoutons que nos troupes auraient encore, si c'est possible, mieux défilé, s'il n'avait été commis un excès de politesse, envers nos hôtes, en faisant jouer à nos musiques des airs français, tels que la marche de Sambre-et-Meuse, dont les notes, quelque entraînantes qu'elles soient, ne pouvaient résonner, dans l'âme de nos soldats à l'égal de nos airs nationaux.

Enfin je me plais encore à rectifier l'erreur commise par un certain nombre de correspondants étrangers, qui ont écrit à leurs journaux que notre matériel d'artillerie est traîné par des mulets. Il l'a été autrefois, mais aujourd'hui, bien qu'il y ait encore des batteries dépourvues de chevaux, celles-ci ne tarderont pas à changer d'attelage ; toute l'artillerie qui a défilé devant le président de la République française était traînée par des chevaux.

\* \* \*

Jadis, tout, en France, se terminait par des chansons. De nos jours, en Espagne, tout se termine par des crises ministérielles. Le 26 octobre, au soir, M. Loubet quittait Madrid et, le lendemain déjà, le cabinet présentait sa démission. Les motifs ? Personne ne les connaît. Il est fort probable qu'il n'y en a pas eu de sérieux, puisque M. Montero Rios a dû, pour expliquer au Parlement la crise en question, faire des affirmations qui manquaient vraiment de base solide. Il a dit qu'il était nécessaire d'avoir, dans le gouvernement, des représentants de tous les groupes du parti libéral. Or, si cette nécessité eût été réelle, elle aurait dû se faire sentir déjà lorsque le président du Conseil a reçu son mandat, quatre mois auparavant. La vérité est tout autre. C'est que la politique du moment est une très mauvaise politique ; le pouvoir est entre des mains impuissantes à répondre aux besoins du pays et l'âge avancé de M. Montero Rios ne lui permet plus d'avoir les élans et l'énergie indispensables pour mener à bien les nombreuses réformes qui s'imposent dans tous les domaines de l'administration publique et que chacun réclame depuis longtemps. Ce ne sont pas seulement les forces physiques qui manquent au chef responsable de notre gouvernement, c'est bien plutôt un programme nettement tracé et l'autorité nécessaire pour le faire aboutir.

Ce n'est pas moins un incident bizarre que le fait d'un cabinet qui se retire au moment où, dans les élections générales, il a obtenu une énorme

majorité. Le roi a renouvelé sa confiance au ministre et celui-ci a reconstitué le cabinet, en ne se séparant que de quatre de ses collègues, de celui de la marine, des affaires étrangères, de l'instruction publique et de la justice.

Le ministre de la marine, M. Villanueva, était un civil et a quelque peu fait parler de lui, durant les derniers jours de ses fonctions, au sujet de l'incident, par lui provoqué, avant le départ de M. Loubet ; il avait renvoyé à celui-ci le brevet et les insignes de grand officier de la Légion d'honneur qui venaient de lui être décernés et qui ne l'avaient pas satisfait, son collègue de la guerre, le général Weyler ayant reçu le grade supérieur de la même décoration, c'est-à-dire le grand cordon. M. Villanueva estimait que le représentant de la marine (excusez du peu) avait le droit d'être traité sur le même pied que le ministre de la guerre. Et, bien qu'on lui fit savoir que le général Weyler avait reçu le grand cordon parce qu'il était déjà grand officier de la Légion d'honneur, le ministre de la marine persista dans son refus. Voilà comment quelqu'un s'est rendu coupable d'un attentat à la plus élémentaire courtoisie et au formalisme protocolaire, tout en se privant volontairement d'un honneur qui, dans la belle France, et ailleurs, eût rempli de joie et d'orgueil nombre de personnes de mérite.

Ce ministre de la marine est donc parti et son portefeuille a été confié au général Weyler qui, nonobstant, a conservé celui de la guerre. Il faut voir, dans ce choix le désir de mettre à la marine un homme de poigne, ce dont, ma foi, elle a bien besoin.

Vous aurez remarqué que, dans mes chroniques, je ne vous ai jamais entretenu, ni peu, ni beaucoup de notre armée de mer. C'est que malheureusement il n'y a pas grand chose de bon à en dire. Elle a toujours vécu isolée des autres organismes militaires de la nation, se complaisant dans une admiration stupide d'elle-même et repoussant, avec un suprême orgueil, toute espèce de contrôle : aussi les plus grands abus se sont-ils souvent commis dans son sein, abus que les événements malheureux de 1898 n'ont que trop mis en évidence. Après la guerre avec les Etats-Unis, systématiquement, et dans le but de l'améliorer, on a toujours donné à la marine des ministres civils. Malheureusement nous n'avons pas encore constaté que cette prudence mesure, trop tardive peut-être, ait exercé une influence sensible. Il est vrai que nos finances publiques ne nous ont pas encore permis de remplacer les navires perdus ; mais franchement, il nous faudra réfléchir à deux fois avant que de consacrer à nos marins les deniers des pauvres contribuables, à moins qu'ils ne se corrigent de l'habitude qu'ils ont, hélas ! de laisser, par trop souvent, leurs bâtiments s'engloutir dans la mer. Vous avez, sans doute, appris la triste fin du « Cardinal Cisneros », un beau croiseur qui n'avait pas plus de trois ans et qui s'est complètement perdu, de jour, par un temps splendide, à la suite d'un choc contre un récif de la côte galicienne. Après le sinistre, des ordres ont été donnés pour procéder au bali-

sage complet, sur tout le littoral de la Galicie, depuis l'embouchure du Minho jusqu'au cap Ortéga.

Espérons que le général Weyler saura faire comprendre à nos marins les avantages qui résulteraient d'un peu plus de zèle de leur part, dans la pratique de leur profession.

\* \* \*

Pendant et après la visite du président de la République française, il a beaucoup été question, chez nous, de politique internationale.

Nombreux sont ceux qui, en cette occasion, ont évoqué le souvenir de cet homme d'Etat, qui s'appelait Cavour, au talent duquel le Piémont dut le privilège d'être représenté parmi les diplomates qui réglèrent les affaires de l'Europe, après la guerre de Crimée. C'est surtout grâce à cette intervention du petit état sarde que l'Italie put planter les premiers jalons, sur le chemin de son unification.

Eh bien ! nous sentons, nous autres Espagnols, combien pèserait sur notre destinée, l'influence d'un Cavour. Nous sommes, il n'y a pas à en douter, à la veille de graves événements ; d'événements pacifiques, nous aimons à l'espérer, et ces événements vont être déterminés par les affaires marocaines, auxquelles nous sommes intimement liés. D'aucuns voudraient nous maintenir dans la plus stricte neutralité. On doit être neutre quand on *le peut* ; mais nous, du jour où l'on tirera un coup de canon sur la Méditerranée, nous ne pourrons pas garder notre neutralité. Nous avons trop de positions d'une importance stratégique décisive, à la presque complète merci du premier venu, pour que nous puissions nous faire des illusions à l'égard de cette neutralité, recommandée par des personnes qui ne savent pas, ou ne veulent pas savoir quelles sont nos circonstances réelles.

Et s'il nous faut intervenir tôt ou tard, il faudrait infiniment mieux préparer cette intervention dans les meilleures conditions possibles, d'autant plus qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir que nous sommes sérieusement sollicités par les deux groupes que paraissent former les puissances agissantes de l'Europe.

Dans quelques jours se réunira, à Algésiras, la conférence internationale suggérée par l'Allemagne. Quel rôle y jouerons-nous ? Voilà la question que chacun se pose et non sans quelque angoisse. S'il est vrai, comme le dit la presse, que M. Gullon, ministre des affaires étrangères, ait déclaré, à des journalistes allemands et français, lors de son récent voyage à la suite du roi, que l'Espagne appuiera, à Algésiras, les droits de la France et soutiendra également les revendications de l'Allemagne, dans les affaires marocaines, alors nous nous verrons réduits à nous contenter du rôle de musiciens, soufflant dans leurs instruments, tandis que des étrangers se livreront, en notre présence et à notre propre table, aux plaisirs de la gastronomie, absorbant les mets auxquels nous ne goûterons même pas, alors que nous

aurions dû les avoir digérés depuis fort longtemps ; car nous les avons déjà payés de notre sang depuis plus de quarante ans.

Voilà ce que tout le monde pensait ou tout au moins aurait dû se dire, le soir du 6 novembre dernier, lorsque, autour de nombreuses tables, dressées dans l'arène du Jeu de Paume, admirablement décoré et illuminé pour la circonstance, on fêtait, à Madrid, le souvenir de notre glorieuse campagne contre le Maroc en 1859.

Quelques jours auparavant, étaient arrivés de Barcelone, sept vieillards ; ayant appartenu au bataillon de volontaires organisés en 1859, par la municipalité de la capitale de la Catalogne, pour aller combattre en Afrique. Ils avaient été chargés, par leurs vieux camarades (il en reste une trentaine), de déposer une couronne sur le tombeau de la reine Isabelle II et sur celui du vaillant général Prim. On avait vu, dans les rues de Madrid, circuler ces sept braves et un journal, *El Imparcial*, avait eu l'idée patriotique d'organiser une fête en leur honneur. Cette idée fut accueillie avec enthousiasme, le Cercle militaire se chargea de l'organisation d'un banquet, auquel assistèrent de nombreux officiers de tout grade, à commencer par le général Polavieja, chef de l'Etat-Major central, qui assumait la présidence, en raison de sa haute situation hiérarchique et en sa qualité d'ancien combattant d'Afrique. A cette solennité patriotique, assistèrent également des représentants de tous les corps scientifiques et des Chambres, ainsi que les hommes les plus éminents du monde politique.

On y prononça de très beaux discours, évoquant la mémoire des généraux O'Donnell et Prim et de leurs sous-ordres ; on rappela des épisodes de la campagne d'Afrique et surtout la glorieuse attaque du bataillon de volontaires catalans, lors de l'assaut de Tétouan, attaque qui coûta la vie à près de la moitié de ces braves. Il était vraiment doux d'entendre, pour la première fois depuis nos désastres coloniaux, parler de gloire militaire, avec des accents puisés dans des sentiments virils, si différents de ces paroles décourageantes qui sont maintenant un peu partout à la mode et qui voulant faire état d'une tendresse extraordinaire pour l'humanité, ne cachent le plus souvent qu'une vulgaire dépression morale ou une mentalité d'égoïste.

Cette fête du 6 novembre était aussi réconfortante parce qu'elle semblait destinée, de par l'origine de ceux qui en étaient les héros, à rétablir l'harmonie complète entre les Catalans et les enfants des autres provinces d'Espagne. Mais ce bonheur ne devait pas durer ; les faits, sont venus, peu de semaines plus tard, nous prouver le néant de nos espérances.

Vous êtes naturellement au courant de ce qui vient de se passer à Barcelone. Pour célébrer le triomphe obtenu dans les élections municipales par le parti catalaniste, qui soutient la décentralisation complète de notre administration au profit de la Catalogne, bon nombre de ses membres s'étaient



réunis dans un dîner intime, au cours duquel on abusa sans doute des vins et de la rhétorique violente. Après quoi, formant un cortège, les catalanistes allèrent manifester devant le cercle des républicains, leurs heureux rivaux, qui ont partagé avec eux tous les sièges de conseillers dans la municipalité de Barcelone. La manifestation ne tarda pas à dégénérer en bagarre entre les deux partis ; des coups de revolver furent échangés, pendant que quelques forcenés vociféraient des injures contre tout ce qui n'est pas catalan.

Depuis ce jour, les esprits restèrent passablement surchauffés, d'autant plus que la coupable indifférence des autorités fut mise à profit par les journaux catalanistes pour souffler sur le feu. Certains articles grossiers et enfin des caricatures du pire goût, dans lesquelles on cherchait à ridiculiser l'armée mirent le feu aux poudres. Les officiers de la garnison de Barcelone étant tombés d'accord, se rendirent un soir, la plupart d'entre eux en tenue, aux bureaux de deux des journaux les plus exaltés, où ils pénétrèrent et brisèrent à coups de sabre tout ce qu'ils y trouvèrent. Après cette exécution sommaire, nullement dérangée par la police, quoique le gouverneur civil se trouvât sur place, les officiers s'en retournèrent comme ils étaient venus, en criant « Vive l'Espagne ». Ils escortèrent jusqu'à son logement le général Castelví, gouverneur-militaire et commandant par intérim le 4<sup>me</sup> corps d'armée. Le général, qui — enpressons-nous de le dire — a été de suite relevé de son commandement, ne put empêcher les faits ci-dessus, et, comme je viens de le dire, dut se borner à inviter les officiers à le suivre chez lui, après quoi ils se dispersèrent.

Le lendemain, plusieurs incidents regrettables se produisirent entre des civils et des militaires, entre des catalanistes et des anti-catalanistes. Ces événements ont causé partout et, en particulier, dans le monde politique, la plus pénible impression. A l'heure où je vous écris cette chronique, il est encore malaisé de se prononcer sur leurs suites.

\* \* \*

Le projet de budget présenté par le gouvernement est à peu près le même que celui qui est actuellement en vigueur. Au département de la guerre, on constate une augmentation de 650,029 pesetas le total des dépenses prévues, pour 1906, pour les besoins de l'armée, est de 146,527,252.43 pesetas. Je vous fait grâce des innovations que contient, au point de vue de la comptabilité, le budget préparé par le général Weyler, me contentant de vous dire que, dans l'ordre organique, ce budget ne prévoit que les changements suivants : la suppression des 3<sup>mes</sup> bataillons des régiments actifs d'infanterie ; suppression du régiment de Mahon ; suppression du système régional aux Baléares et aux Canaries ; réorganisation des troupes d'Afrique et création de deux bataillons de chasseurs, semblables à ceux qui existent déjà.

Le ministre de la guerre a déposé aux Chambres une demande de crédit extraordinaire, afin de compléter le matériel de tir rapide dans nos régiments d'artillerie de campagne. En 1901, nous avons acheté 144 pièces à tir rapide: 96 du type Saint-Chamond, 24 du Creusot et 24 de la maison Krupp. Dans chaque régiment, il y a encore 3 batteries armées de canons ordinaires. Le ministre estime qu'il nous faut acquérir au moins 50 batteries de quatre pièces. Le choix s'est porté sur les derniers modèles présentés par le Creusot, modèles qui, suivant le texte de la demande en question, ont complètement satisfait la commission des expériences. En se chargeant de cet ordre, la maison Schneider s'est engagée à vendre à l'Espagne son brevet pour tout le matériel à tir rapide, en sorte que nous pourrions alors fabriquer, dans nos établissements d'industrie militaire, tout ce qui se réfère à l'armement moderne de l'artillerie, comme c'est déjà le cas pour les armes portatives. Dans ce but, une partie des 21 millions de pesetas, montant approximatif des crédits sollicités, sera employée à perfectionner l'outillage de notre industrie militaire. Cette somme sera répartie en quatre annuités consécutives.

Un autre projet de loi, présenté par le général Weyler, vise la création d'un collège, où seraient reçus des enfants d'officiers se destinant à la même carrière que leur père. Le régime serait l'internat; l'âge d'admission de 14 à 16 ans; au bout de deux années d'études faites avec succès, les élèves se présenteraient aux examens d'entrée dans une des Académies militaires, dans lesquelles les deux tiers des vacances seraient réservées aux fils d'officiers. On donnerait des facilités aux élèves de ce collège qui, ayant échoué dans leurs examens, voudraient entrer dans l'armée comme sous-officiers.

Le Sénat a déjà approuvé ce projet presque sans discussion; mais, tout en ignorant l'accueil que lui réserve la Chambre, je crois que ce nouvel établissement, s'il parvient à naître, n'aura qu'une vie éphémère, ils ne résolvent pas le problème qui est de faciliter aux officiers les moyens de créer une position à leurs enfants. Les frais de pension, frais que le projet ne fixe pas, seront toujours plus élevés que ceux imposés actuellement dans des établissements privés aux jeunes gens qui se préparent à la carrière militaire. L'Etat s'imposerait ainsi une charge dont personne ne lui serait reconnaissant. D'autre part, il n'est guère prudent d'admettre cette disposition qui n'accorde aux fils des civils qu'un tiers des vacances des Académies militaires; elle établit un privilège incompatible avec les aspirations de notre époque, si réfractaire à l'existence des castes.

Lorsque je vous aurai encore dit qu'il a été proposé au Parlement deux nouvelles lois, l'une établissant que les officiers des cadres de réserve pourront recevoir l'avancement après six ans de grade, l'autre créant des écoles d'aspirants-officiers pour les sergents de carabiniers (douaniers) et de la



Garde Civile (gendarmerie), vous saurez tous les projets dont le ministre de la guerre a saisi les Chambres.

\* \* \*

Un décret royal, paru à l'Officiel le 5 octobre, introduit quelques modifications dans les règlements de nos Académies militaires. Désormais, le recrutement des professeurs de ces écoles sera plus sévère et ceux-ci ne pourront remplir ces fonctions plus de six ans; les élèves devront aussitôt leur admission prononcée, prêter le serment au drapeau, cérémonie qui, jusqu'à présent, n'avait lieu que lorsqu'ils étaient promus officiers. Enfin il n'est plus permis aux candidats de se présenter aux examens de plus d'une Académie. Cette dernière disposition a été prise parce que l'infanterie se plaignait de ce que les candidats admis dans l'Académie de cette arme et dans une autre optaient généralement pour celle-ci, d'où diminution de prestige pour les fantassins.

Je vous communique aussi ces quelques nouvelles insérées dans l'Officiel, dans l'ordre suivant:

Le pistolet Bergmann, de 9 mm. Modèle 1903 (poids du projectile 9 gr., vitesse initiale: 340 m.) a été déclaré d'ordonnance.

La cavalerie sera armée d'une nouvelle lance (M. 1905) formée d'un tube en acier de 3 mètres de longueur, dont le diamètre extérieur est de 28 mm.; le poids total de l'arme est de 2,25 kg.

L'Etat-Major Central a ordonné à l'Ecole de tir, de rédiger le règlement pour l'instruction du tir avec le fusil et la carabine Mauser, en trois parties: la première s'occupera de tout ce qui concerne les polygones et champs de tir, la seconde déterminera l'organisation de l'enseignement élémentaire combiné avec le service, la troisième comprendra la technique de l'instruction. Cette dernière partie sera basée sur les principes fixés dans le Règlement de tir de 1898 pour l'infanterie; elle aura un caractère provisoire jusqu'à ce que l'Ecole Centrale termine les études qui devront servir à la rédaction du Règlement définitif.

\* \* \*

Vous n'ignorez pas que l'empereur d'Allemagne est colonel honoraire d'un de nos régiments de cavalerie; le roi Edouard VII est le second souverain qui ait reçu le commandement d'un corps espagnol de troupes. Le régiment d'infanterie dont le roi d'Angleterre a été nommé colonel est celui de *Zamora*, qui porte le numéro 8 et appartient à la 3<sup>me</sup> brigade de la 4<sup>me</sup> division (VII<sup>e</sup> corps d'armée); il tient garnison au Ferrol, chef-lieu du département maritime du Nord.

Ce régiment fut créé, sous le nom de *Tercio de Zamora*, en 1530, par la ville du même nom, laquelle était désireuse de fournir des troupes au roi Philippe II, lors de la guerre d'annexion du Portugal. Après la conquête de ce pays, le tercio de Zamora prit part à plusieurs expéditions maritimes,

entre autres à la défense des Açores. Nous le trouvons faisant toujours bravement son devoir dans les campagnes des Pays-Bas et dans celles d'Allemagne et de France, pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles ; dans toutes les batailles où il prit part, jamais sa bravoure ne se démentit. En 1705, se trouvant en Flandre, il devint, à la suite de réformes décrétées par Philippe V, le *Régiment de Zamora* et prit le numéro 7 dans la série des régiments d'infanterie. En 1713, ce corps quitta les Pays-Bas et rentra en Espagne, où il ne tarda pas à intervenir dans les guerres qui suivirent celle de succession. En 1778, il s'embarqua pour l'Amérique, où presque toutes les colonies espagnoles s'étaient révoltées. Au moment où éclata la révolution française, le régiment de Zamora était déjà rentré dans la Péninsule et prit part à la guerre contre la première République. Il fit partie du corps ramené en Espagne par le marquis de la Romana, lorsque les Espagnols qui combattaient sous les ordres de Bernadotte apprirent l'attentat commis contre leur pays par l'empereur. Cette conduite patriotique valut au régiment de Zamora le surnom de « Le Fidèle ». Après la guerre de l'Indépendance, il fut envoyé pour combattre l'insurrection du Mexique et, plus tard, il continua à se distinguer dans les deux guerres carlistes et dans celles de l'Afrique et de Cuba.

Le chef effectif du régiment de Zamora est le colonel Ruiz Cebollino, considéré, à juste titre, comme un officier de grande valeur, dont les états de services très brillants comptent plus d'une action d'éclat.

Vous voyez donc que, si ce régiment doit être fier d'avoir à sa tête un souverain, le roi Edouard VII peut également se dire qu'il commande en Espagne un corps d'élite.

\*  
\*       \*  
\*

Au moment où je termine cette chronique, j'apprends que M. Montero Rios a cru devoir démissionner avec tous ses collègues. Le roi a chargé M. Moret de constituer un nouveau cabinet dans lequel le portefeuille de la guerre échoit au lieutenant-général Luque, qui commandait le II<sup>e</sup> corps (Séville). L'armée doit se réjouir de ce choix, car il s'agit d'un officier-général de grand mérite, qui saura apporter dans l'accomplissement de ses hautes fonctions un remarquable esprit d'initiative, appuyé par beaucoup de talent et une connaissance approfondie de nos besoins militaires.

Je me réserve, dans ma prochaine chronique, de vous entretenir, plus en détail, du général Luque, à qui je suis heureux d'adresser ici mes très respectueuses félicitations.

---

**CHRONIQUE FRANÇAISE***(De notre correspondant particulier.)*

Changement de ministre. — L'incident Brugère-Percin. — Aux manœuvres d'armée de l'Ouest. — Dans les livres et les journaux.

M. Maurice Berteaux a rendu son portefeuille le 10 du mois dernier. Je n'ai donc pu ne donner et surtout en commenter la nouvelle dans ma chronique du 15. Aujourd'hui, on va trouver que c'est de la bien ancienne histoire.

Je tiens d'autant moins à revenir sur le précédent ministre de la guerre que j'ai dit sur lui tout ce que j'avais à dire au moment de sa nomination (livraison de décembre 1904, pages 901-902). Les événements ont prouvé la justesse de prévisions qui n'avaient pas le mérite d'une divination profonde, attendu que je connaissais mon homme depuis longtemps et que j'ai eu occasion de le voir de très près. Je n'ai pu me défendre de sourire, lorsque, à son avènement, je lui ai entendu dire qu'il allait s'efforcer de faire « régner, à tous les degrés de la hiérarchie, les sentiments d'affectueuse camaraderie, de confiance mutuelle, de tolérance et de solidarité indispensables dès le temps de paix à ceux qui sont appelés, à l'heure du danger, à un commun effort et à un même sacrifice. » Je n'ai pu me défendre de sourire, lorsque, en expliquant et en cherchant à justifier sa démission, il s'est flatté d'avoir réussi à amener l'apaisement dans l'armée. A l'heure même où il se décernait cet éloge, un conflit venait d'éclater entre le généralissime Brugère, son conseiller le plus écouté, l'objet de toutes ses attentions, et le général Percin, coupable d'avoir eu, dans l'affaire des fiches, une attitude louche.

Déjà, le général Hagron avait publiquement témoigné à l'ancien chef de cabinet du général André les mépris que lui inspirait cette attitude. M. Berteaux avait dû intervenir à ce sujet. Il avait déclaré l'incident clos. Et voici que le plus haut personnage de l'armée le rouvre en refusant de rendre le salut d'un de ses collègues, alors que l'ordre avait été donné d'oublier les vieilles querelles, alors que les Règlements disent :

L'inférieur prévient le supérieur en le saluant le premier ; le supérieur rend le salut.

A grade égal, les militaires échangent le salut.

Aucune restriction n'est apportée à l'accomplissement de ce devoir. Aucune considération personnelle ne doit intervenir : l'uniforme est tenu de témoigner à l'uniforme des sentiments sur lesquels n'ont pas à avoir prise les convictions intimes. — Hypocrisie, dira-t-on. — Question de convenance et de solidarité, peut-on répondre. Que, dans le corps des officiers, chacun

exerce une sévère surveillance sur les camarades et dise nettement son fait à ceux qui agissent mal ; qu'au besoin, même, on se débarrasse impitoyablement de ceux-ci ; rien de mieux. Mais que ces dissentiments ne transpirent pas au dehors : l'intérêt supérieur de la collectivité exige qu'on lave son linge sale en famille. Expression triviale : idée juste.

Le général Brugère a affirmé que, voulant concilier le respect du règlement avec la suggestion de sa conscience, il s'était arrangé de façon à ne jamais rencontrer le général Percin : quand il l'apercevait, il s'empressait de se détourner afin de ne pas le voir. C'est un peu bien subtil, sans doute. Mais M. Etienne s'est contenté de cette explication, donnée dans son cabinet en présence du général Percin : le général Brugère a aperçu celui-ci, mais il ne l'a pas vu ; à plus forte raison n'a-t-il pas vu son salut, sans quoi il le lui eût rendu.

On n'a pas trouvé, s'il faut l'avouer, que cette attitude lui fit grand honneur. On a dit et imprimé qu'on jugeait peu digne d'un des plus hauts personnages de l'armée de se dérober, par des échappatoires de collégien et de collégien pas très franc, à un châtement mérité.

Les journaux se sont mêlés de cette affaire, en termes désobligeants. Le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, pour se disculper, a raconté les négociations entamées en vue de la solution entre lui et le ministre. Celui-ci a trouvé que son subordonné avait commis là une indiscretion et il l'a frappé de quinze jours d'arrêt, c'est-à-dire que précisément il l'a puni comme un collégien.

On a loué l'habileté de M. Etienne dans cette affaire épineuse que son prédécesseur lui avait laissé l'honneur et l'embarras de régler. Tout est bien qui finit bien. Puisse être aussi bien ce ministère qui commence bien. Il a d'ailleurs eu une bonne presse. On a approuvé le choix fait par M. Rouvier, encore que ce choix soit tombé sur un homme politique qui ne s'est jamais occupé de l'armée. Au Parlement, nombreux sont les députés et sénateurs qui se sont fait des affaires militaires une spécialité, à commencer par les rapporteurs du budget de la guerre ou les membres de la Commission de l'armée. Je ne crois pas que M. Etienne ait jamais traité la moindre question militaire. Nous verrons si nous avons à nous louer de son ignorance. M. Thiers aimait à dire que les gens du métier n'aboutissent jamais, parce qu'il se disputent entre eux, et qu'il faut des incompetents pour les départager. D'autre part, on sait quels dangers la camaraderie fait courir à un ministre. Or, les généraux sont circonvenus par leurs collègues : les rapporteurs du budget de la guerre ont clientèle d'officiers, qui les aident et dont il sont les obligés. M. Etienne jouit, à cet égard, d'une indépendance que n'a point eue, par exemple, M. Berteaux. De plus, je crois qu'il sait mieux dire non. Enfin, il est plus impartial, n'étant pas dans la partie. Bref, il se présente dans d'assez bonnes conditions.

Il a pris pour chef de cabinet le général Chapel. Je connais trop celui-ci et trop peu le ministre pour parler soit de l'un soit de l'autre.

\* \* \*

J'ai dit en septembre que je parlerais des manœuvres de l'Ouest si l'occasion s'en présentait et si j'en trouvais la place. Peut-être serait-ce le cas aujourd'hui. Mais c'est de l'histoire bien ancienne! Qu'il vous suffise de savoir que le général Trémeau a fait une fort bonne impression; il a dirigé, d'une façon qu'on a trouvée remarquable, une marche en retraite dont l'exécution égalait la direction et à laquelle l'adversaire servait de repoussoir, se présentant en formations profondes, comme on les aimait jadis.

Le commandement du général Donop a également contrasté d'une façon fâcheuse avec celui du général Trémeau. J'en ai été d'autant plus navré que je goûte beaucoup les *Neuf journées de manœuvres* de l'ancien commandant du 7<sup>e</sup> corps, aujourd'hui membre du Conseil supérieur de la guerre. Mais il faut croire que, si la critique lui est aisée, il trouve l'art difficile. (C'est de l'art militaire que je parle.) Toujours est-il qu'il a dirigé une poursuite en tenant ses troupes massées en formation préparatoire de combat: l'infanterie en lignes de section par 4, l'artillerie en colonne doublée. On a marché ainsi à travers champs, sans utiliser les lignes de cheminement qu'offrait le terrain, avec le seul souci de respecter le schéma. Notons qu'on était vu d'une distance de 10 à 12 kilomètres et qu'on était en butte aux coups de l'artillerie ennemie. Notons encore que personne ne s'est élevé plus spirituellement que le général Donop contre l'inutilité des charges qui ne riment à rien. Et c'est sur une chevauchée de ce genre que sa poursuite s'est terminée. *Sic vos non vobis!* Une division de cavalerie est partie à 400 mètres de l'infanterie qui n'a cessé de tirer sur elle pendant toute la durée de sa course!

Ceci montre que dans l'Ouest les errements de notre cavalerie (et du commandement aussi) ne diffèrent pas de ce qu'ils sont dans l'Est.

\* \* \*

*Moloch*, par Adolphe Darvant (Paris, Albin Michel) est un de ces romans antimilitaristes comme il s'en est tant publié depuis quelques années. On sait que je lis avec une attention particulière les autobiographies d'anciens soldats, les souvenirs de caserne, dans lesquels on peut espérer trouver la clef des âmes de notre époque. Les sentiments de la population pour l'armée sont chose que non seulement le psychologue et le sociologue ont besoin de connaître, mais encore et surtout, peut-être, les officiers. Sans cette connaissance l'exercice du commandement se réduit à une série machinale d'actes inintelligents.

On aura profit et plaisir à lire l'œuvre distinguée de M. Adolphe Darvant,



On constatera qu'il n'est pas systématiquement hostile et haineux. Certes bien des pages laissent une sensation de désenchantement et d'amertume, mais l'ensemble est frais, jeune, relevé de poésie aimable. La vie militaire y est observée avec finesse et représentée avec un art délicat. J'avoue que j'ai goûté vivement cette description de mœurs que je connais bien.

\* \* \*

Tout à fait séduisant, le livre que je reçois, à la dernière minute, de la maison Chapelot : *Discours d'un capitaine à ses soldats*. Si j'y trouvais à reprendre quelque chose, c'est, dans le titre, le mot *discours*. Il est un peu pompeux, et il détone avec l'allure bon garçon de ces aimables entretiens.

M. Pierre Baudin qui, de plus en plus, s'occupe des choses militaires, et qui y apporte la magie d'un style étincelant où brillent de vraies perles d'un pur orient, M. Pierre Baudin, dis-je, caractérise heureusement cet excellent ouvrage. Voici comment il s'exprime :

Le capitaine Jacob a pensé utile de fournir à ses camarades des exemples de causeries faites à des soldats. Je l'ai fortement encouragé à les éditer, parce qu'elles ont toutes les qualités du guide. Elles sont d'un ton très personnel. On ne saurait assez prévenir les officiers contre les conférences stéréotypées. Les paroles qu'ils destinent à leurs soldats rassemblés doivent être empreintes, comme celles qu'ils adressent à chacun d'eux, au cours des journées, de leur propre personnalité, de leur manière de sentir, de voir, de juger. La compagnie est une famille dont la bonne entente et l'affection animent tous les membres. Le chef de famille, s'il élève la voix, ne doit pas prendre le ton du sermon. Son éloquence est toute personnelle et n'a point le caractère ni le débit d'une rhétorique savante.

Aussi, en soumettant à ses camarades les *paroles écrites* du capitaine Jacob, nous leur conseillons de ne point les suivre à la lettre. Elles sont d'une si belle et si claire conscience que, redites par d'autres, elles perdraient leur accent de sincérité et prendraient une figure étrangère. Elles ne sont point séparables de toute la vie de cet officier. Elles expriment des rapports de noble familiarité avec les hommes. Inséparables de la tenue du chef devant eux, devant les rangs, dans les exercices, dans les conversations d'individu à individu, ces discours ont la même valeur qu'elle.

\* \* \*

Le général Langlois, qui semble être devenu le rédacteur militaire attitré du *Temps*, a commencé dans ce journal une série d'articles sur la défense nationale. Il y répond d'une façon excellente, en homme véritablement compétent, et sans complaisance coupable, mais sans injuste dénigrement, à la singulière campagne qu'on a menée contre notre armée, et qu'on mène encore contre elle.

